



## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par les projets décrits ci-dessous :

**Le conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a adopté, à sa séance ordinaire, tenue le 7 février 2017 à 19 h, les projets de résolution pour les projets particuliers suivants :**

1. Projet particulier PP27-0231 en vue de permettre la construction d'un bâtiment industriel situé sur le lot 3 363 041, localisé sur le côté est de la rue Alphonse-D.-Roy entre les rues Sainte-Catherine Est et Adam - 1160603004.
2. Projet particulier PP27-0241 en vue de permettre l'installation d'une enseigne de type « bannière » sur le bâtiment situé au 6220, rue Sherbrooke Est, localisé entre la rue Du Quesne et l'avenue De Carignan - 1160603015.
3. Projet particulier PP27-0242 en vue de permettre la démolition du bâtiment situé au 3091, rue Lacordaire et la construction d'un immeuble résidentiel de deux étages, localisé entre les rues Chauveau et de Marseille - 1160603016.

**Une assemblée publique de consultation se tiendra le lundi 13 mars 2017, à 18 h, à la salle du conseil de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) et la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ, c. C-11.4).**

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ces projets ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ces sujets.

Les projets particuliers, ainsi que les plans de zones sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 6854, rue Sherbrooke Est, de 8 h 30 à 16 h 30.

**FAIT À MONTRÉAL, CE 21<sup>E</sup> JOUR DE FÉVRIER 2017.**

**Le secrétaire d'arrondissement,**

**Monsieur Magella Rioux**